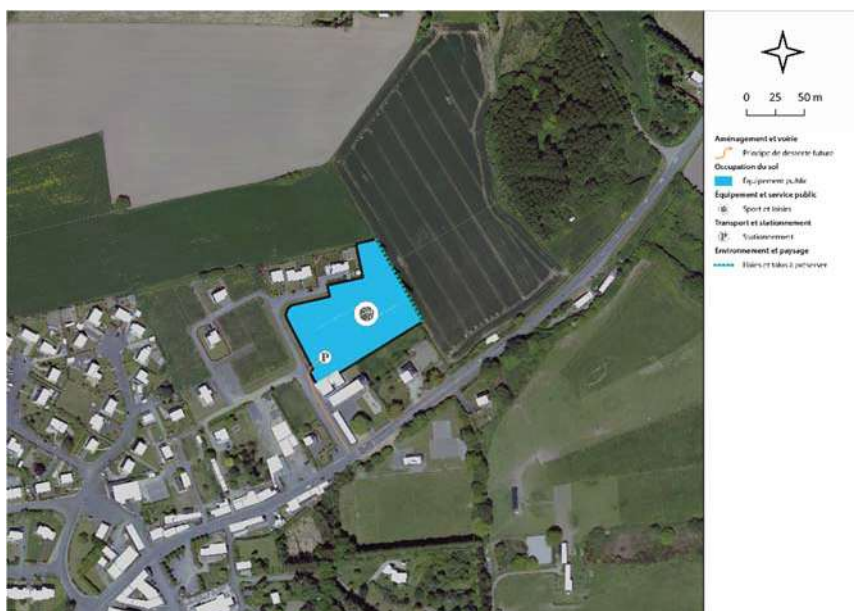


SECTEUR 3. RUE DE L'ÉCOLE



Des installations liées à la pratique sportive et/ou de loisirs sont prévues sur le site. Dans ce cadre, l'aménagement de quelques places de stationnement est à prévoir pour répondre aux besoins générés.

Le talus existant, sur la limite est du site, doit être préservé.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.

Superficie :	0,72 hectare		
Répartition :			
0%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	100%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel